

PV de la séance de l'Appel du jeudi 30 mars 2000

Buffet de la Gare, Lausanne, Salle des Vignerons

0° Remarques sur les PV

Pas de remarque particulière

1° Résultat des questionnaires déjà rentrés

Petit problème, les questionnaires déjà rentrés l'ont été dans les deux dernières minutes avant le début de cette séance.

Néanmoins, on distribue déjà la synthèse des questionnaires de la commission 1 sur la base des 24 questionnaires déjà rentrés. La parole est donnée à Jacques Zwahlen.

Remarque: plus d'un tiers des constituants appelants ont répondu, Jacques formule l'hypothèse d'une bonne représentativité. Peu de questions s'opposent au niveau des résultats.

- Relations extérieures: quasi unanimité sur l'affirmation de la vocation européenne du canton de Vaud ainsi que sur l'aide humanitaire, les organisations internationales et le monde.
- But: le bien-être individuel fait moins l'unanimité que le bien-être collectif
- Principes: c'est là que les points nécessitent le plus de discussion à partir de la notion de l'intérêt public. Très forte adhésion de la durabilité, du développement durable et de la parité.

Les nuances concernent l'endroit où ses principes doivent être inclus dans la constitution.

Commentaires:

Sur quels points l'Appel devrait-il ou pourrait-il intervenir?

Faut-il prévoir un article pour la page de 24 Heures?

Jacques: les débats de la commission donnent le ton des débats qui auront lieu en plénière, notamment concernant la parité hommes-femmes. De même au sujet de la question concernant le développement durable et la durabilité, mais il y a des chances que cela passe en plénière.

Parité hommes-femmes: quelle prise de position de l'Appel dans ce débat? Quel élan redonner à cette idée de parité?

2° Première discussion sur les questionnaires concernant les autres documents

Questionnaire commission 6

A ce stade la commission a déjà validé les options autour des fusions de communes. Pas d'obligation de fusion, mais on veut tout faire pour les favoriser.

Idées forces:

- . plan directeur des regroupements souhaitables à faire par l'Etat,
- . pas de coût de fusion,
- . bonus de l'Etat lors des processus de fusion,
- . droits populaires largement étendus dans ce cas particuliers (y compris pour les communes avec Conseil général).

Il suffira d'un corps électoral favorable pour que les autres corps électoraux aient à se prononcer sur la question de l'entrée en matière sur une fusion.

District/région:

- . Notion de région intermédiaire,
- . le nombre des districts devraient diminuer pour atteindre un nombre voisin de 10,
- . très forte discussion pour déterminer si le district est une région administrative,
- . beaucoup ont peur d'un quatrième niveau de pouvoir d'où la proposition que dans certaines régions ce soit la conférence des syndicats qui soient l'autorité de la région,
- . Grand district de Lausanne,
- . autre région de ce type: l'agglomération de Vevey,
- . proposition que là où il y a une agglomération un quatrième niveau soit possible.

Il y aurait une consultation de la population sur l'acceptation de la notion d'agglomération. Si la majorité de la population consultée est d'accord alors élaboration d'un projet de charte d'agglomération. Désignation de 1 voix par municipalité et 3/4 par les conseils communaux. La charte comprendrait les domaines et les points d'impôts attribués à l'agglomération. La Charte doit être adoptée par la moitié des communes et la moitié de la population. Puis on constituerait un législatif et un exécutif d'agglomération.

Si l'agglomération refusée: possibilité si au moins 1/4 étaient favorables de faire alors la petite agglomération.

Une rémunération de la capitale par le canton serait prévue pour des tâches prouvées (p, ex à Zurich c'est le cas pour la police municipale).

Rejet par contre de la notion de fraction de communes (pour ne pas avoir 5 niveaux de pouvoir).

Des structures démocratiques doivent être mises sur pied si agglomération. Par contre au niveau des districts, il n'est pas exclu que les assemblées de syndic soient proposées.

Remarque:

- 1) ce questionnaire ressemble furieusement à un questionnaire distribué par le constituant Ghiringhelli lors d'une assemblée ce mardi à Vevey. Il y a en effet une parenté de sources. Dès lors, il serait intéressant de confronter les résultats Appels avec ceux récoltés dans d'autres cénacles.
- 2) Cela ne paraît être que de bonnes intentions, est-ce le lieu de la Constitution?
Mais il y aurait l'obligation d'un vote dans l'année pour les agglomérations.
- 3) L'agglomération doit être de facto constituée.
- 4) Peut-on faire une définition du district sans faire le découpage du canton?
- 5) Question préalable: combien de niveaux tout en gardant une lisibilité pour le citoyen?
- 6) Quelle définition du district? ce sera une nouvelle définition.
- 7) Contenu des tâches: une fois que la définition sera déterminée, mais cela sera différencié en fonction des réalités concrètes du terrain.

Pour l'instant il n'y a pas de fronts politiques, cela traverse les appartenances partisans.

il y a des risques si on agrandit les étages supérieurs qu'une volonté se manifeste de créer une structure supplémentaire de proximité.

Fractions de district: la proposition de la commission est que cette possibilité peut être validée par le Grand Conseil.

Conseil de quartier: pour des questions de proximité et de pragmatisme, mais sans identité politique.

Besoin d'une simplification du paysage et non pas une complexification de celui-ci. Mais le niveau par exemple. des ententes communales existent de facto actuellement, avec un immense déficit démocratique.

il faut faire attention de ne pas prévoir de structures trop rigides pour quelles puissent évoluer dans le temps tout en restant identifiables.

Situation de la Commission 5

Quels sont les liens avec les nouvelles organisations comme Orgater ou Merit, mises en place par le Conseil d'Etat actuellement, et qui sont généralement basée sur 4/5 grandes régions?

Ce point n'est pas traité

4° Divers

Préparation du 6 mai: la lettre de l'Appel avance et elle presque terminée.

Le 29 mars : cela fait une année que le site de l'Appel a démarré.

il est relevé la quasi-absence d'Appelants membres des groupes de droite lors de l'actuelle séance.

Certains s'en inquiètent.

D'autres s'inquiètent de la création d'un groupe thématique "formation" qui n'accepte que des personnes partageant déjà les mêmes avis que les initiants.

La séance prend fin à 19h30.